

**Projet de Contribution du MSC
à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA
3 mai 2017**

Commentaires sur le projet d'ordre du jour:

La grave urgence alimentaire et la situation de famine au Sud-Soudan, en Somalie, au Yémen et dans le Nord-Est du Nigeria ainsi que l'aggravation de la situation dans l'ensemble de l'Afrique orientale inquiètent énormément le CSA. La réunion extraordinaire du Groupe consultatif et du Bureau du CSA, convoquée par la Présidence du CSA à la demande des membres du CSA, a clairement souligné l'urgence et l'importance pour le CSA d'agir dans le cadre de son mandat. Le MSC propose en conséquence de commencer la réunion d'aujourd'hui avec ce point à l'ordre du jour et donc de passer le point 9a de l'ordre du jour à la première place.

a) Réponse du CSA à l'aggravation de la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire dans le monde

La situation en Somalie, au Soudan du Sud, au Yémen et au Nigeria du Nord-Est est dramatique. Les graves crises alimentaires, cependant, vont bien au-delà des quatre pays. Toute la région de l'Afrique orientale est affectée par une grave crise alimentaire. Il est important et urgent que le CSA intervienne et contribue aux efforts internationaux visant à prévenir une immense catastrophe humaine et humanitaire.

Les actions convenues par le Bureau lors de la réunion du 12 avril sont toutes importantes. Le MSC soutient ces efforts. Mais il faut en faire plus. Nous savons que le CSA n'a pas de mandat pour agir directement en matière d'aide humanitaire. Le CSA est la principale et plus large plate-forme mondiale sur la sécurité alimentaire et la nutrition et elle devrait fournir une analyse approfondie de la situation et de ses causes profondes, apporter son soutien à des réponses politiques globales et cohérentes face aux crises et fournir un espace d'expression et une attention particulière aux voix et aux droits humains des personnes les plus touchées et les plus à risque.

Les expériences en Afrique de l'Ouest ont apporté la preuve que des mécanismes régionaux fonctionnels pour prévenir les situations de crise peuvent être très efficaces. Le réseau régional pour la prévention des crises alimentaires comprend tous les acteurs (gouvernements, institutions de l'ONU comme la FAO et le PAM, organisations régionales comme la CEDEAO, la société civile et en particulier les organisations de producteurs alimentaires à petite échelle comme ROPPA). Ils incluent tous les acteurs, y compris les gouvernements, les organisations des Nations Unies et institutions régionales, la société civile et en particulier les organisations de producteurs d'aliments à petite échelle. Ils accordent une attention particulière à la fourniture d'un soutien précoce à la production des petits exploitants, soutiennent leur accès aux marchés, à travers des modèles de gouvernance inclusifs.

Le CSA a produit des instruments politiques importants dans ces domaines, y compris sur la sécurité alimentaire lors des crises prolongées, sur l'eau et la sécurité alimentaire, sur l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés, les régimes fonciers, l'investissement dans la petite agriculture, etc. Aujourd'hui il est temps de les utiliser efficacement et de les appliquer afin de s'assurer que l'action humanitaire aille de pair avec

une action fondée sur les Droits humains en faveur d'un développement durable à long terme.

Le MSC a suggéré d'organiser une Séance extraordinaire du CSA afin d'accorder une attention particulière aux voix des personnes les plus à risque, en particulier les femmes touchées par les conflits et la guerre, situations d'urgence et de désastre et les situ afin d'entendre leur analyse de la situation et des causes sous-jacentes, ainsi que leurs suggestions pour des réponses politiques adéquates et complètes. Nous continuons à penser qu'une telle approche est nécessaire et urgente. Elle participe de la force particulière et de la valeur ajoutée du CSA. Nous exhortons le CSA à étudier cette proposition.